



**REUNION DU MARDI 31 MAI 2022**  
**DE 19H00 A 21H15**

**LIEU : MAISON CITOYENNE DU SEYCHERON**

## Comité de Quartier EST LE VILLAGE

### Compte-rendu de réunion

#### PARTICIPANT·E·S

**BAHIDA-SUBILEAU Corinne**  
**COHEN Anne-Lise**  
*Correspondante de quartier*  
**MIGNET Jean-François**  
**NARCISO Fabrice**  
**PERIES Laurent**  
**SOLA Guillaume**  
**VAISSIERE Stéphane**  
*Café « Au Terminus des Prétentieux »*  
**WISSEMBERG Alexis**  
*Restaurant « Les Oies sauvages »*

**BEYRAT Jean-Jacques**  
**GASSO Yvan**  
**MURAS Monique**  
**PAULY-LIBRA Cécile**  
*Association. ACAPELA*  
**RACINE Anne**  
**TOUZELET Jean-Michel**  
**VITSE Michèle**

#### EXCUSÉ·E·S

**ADLER Michel**  
**BLAKE Lauriane**  
**BUONOMANO Dany**  
**CLARK Andrea Jane**  
**NICOLA Jean-Marc**  
**VAN WASSENHOVE Laurence**

**BERGE Frédéric**  
**BRUNHES Matthieu**  
**CABIROL Pauline**  
**KHELIFA Malika**  
**SOUARE Vanessa**

### Ordre du jour

- Valider la communication du Comité :
  - Valider le texte écrit par le CQ,
  - Valider le slogan,
  - Le kakemono.
- Mettre en place un calendrier les événements à organiser pour le Comité de quartier :
  - Fête de la Maison Citoyenne,
  - Brigades vertes,
  - Repas champêtres,
  - Présence à la Fête de la Musique,
  - Organisation de points citoyens –sur leur territoire et au marché de plein vent-.

## 1. INTRODUCTION

A-L COHEN, Correspondante de quartier, introduit la réunion en excusant l'absence de P. MIEGEVILLE, et rappelle l'objet de la réunion du soir. Il reste à valider en grand groupe pour le Comité de quartier EST-LE VILLAGE notamment les textes de présentation travaillés par la commission COMMUNICATION du Comité, ainsi qu'à acter les avancées des travaux des commissions.

Suite aux derniers comptes rendus des réunions en petits groupes, A-L COHEN demande aux membres s'ils arrivent à se voir en dehors des rendez-vous « grand groupe », et si un début d'organisation est en train d'émerger au sein du groupe et plus particulièrement par commissions favorisant ainsi la construction d'actions pour le Comité de quartier.

Les membres informent que cette organisation n'est pas très formelle, M. MURAS affirme que cela se met en place selon la disponibilité des membres. A-L COHEN demande s'il a été défini un calendrier de rencontres mensuelles pour le Comité : par exemple, le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, ou d'un autre jour. Y. GASSO informe que lors de la dernière réunion en grand groupe il avait été convenu que les commissions puissent se réunir deux fois avant d'organiser une réunion « grand groupe » mais aucune décision n'a été arrêtée.

A. RACINE rappelle un point de l'ordre du jour qui concerne la validation du texte de présentation du Comité de quartier, et la présentation des travaux des commissions au « grand groupe ». L. PERIES, membre de la commission COMMUNICATION, accrédite effectivement qu'ils se sont réunis pour préparer le texte de présentation et travailler sur le kakemono. Ce travail devrait être validé par les membres lors de la réunion de ce soir.

J-J BEYRAT souhaite faire une remarque de fonctionnement. La commission Cadre de vie/Propreté/Aménagements ne s'est pas questionnée sur la sécurité ou le sentiment d'insécurité du quartier. La réflexion de la commission porte sur l'accessibilité dans le quartier pour les personnes en situation d'handicap, pour les parents avec les poussettes par exemple. Elle porte également sur les espaces publics, leur propreté, leurs aménagements. Aujourd'hui, J-J BEYRAT voudrait savoir comment passer de cette réflexion en commission à une mise en œuvre d'action. Il demande également comment s'assurer que les Commissions ne travaillent pas sur les mêmes thématiques.

A-L COHEN invite les membres à acter le contenu de chaque commission. Les membres peuvent définir collectivement les thématiques des commissions. Par exemple, pour le Comité EST-LE VILLAGE, la commission Cadre de Vie/Propreté/Aménagements traite des espaces verts, de la végétalisation du quartier, des bâtiments qui devraient être rénovés et de manière générale des espaces publics, des espaces de vie. Les constats établis par les membres consistent également à mesurer la notion de bien-vivre dans son quartier, de s'y sentir en confiance. Ce processus appartient certes à cette commission mais concerne également la commission Tranquillité Publique. C'est sur cette double appartenance que les membres décident à quelle commission cela participe, permettant ainsi de clarifier les contenus des commissions et de renforcer l'appropriation de la thématique concernée.

J-J BEYRAT interpelle les membres sur cette question car il souhaite pouvoir décider ce soir d'un mode de fonctionnement. Il prend pour exemple l'aménagement de la Rue Gilet. Dans le cadre de la consultation, des membres du Comité de quartier participent au groupe de travail et abordent des thématiques qui appartiennent aux différentes commissions du Comité.

J-J BEYRAT souhaiterait savoir de quelles façons les membres peuvent obtenir ces informations partagées au sein de ces instances

A-L COHEN rappelle que l'objet de la réunion de ce soir est justement de valider les travaux des commissions, et que cela passe par une présentation aux membres des idées et réflexions, un temps de débats pour faire consensus et une validation du collectif dans son ensemble. Le premier temps de réunion va donc être consacré à valider la communication du Comité de quartier. Dans un second temps, les travaux de la commission ANIMATION seront présentés à validation.

## **2. La communication du Comité**

La Commission COMMUNICATION a travaillé pour proposer un texte général présentant le Comité de quartier, un flyer, et les visuels pour le kakémono.

Le Comité de quartier a échangé par mails afin que chaque membre puisse prendre connaissance des travaux de la commission et puisse s'exprimer et valider les contenus. A-L COHEN précise que le flyer correspond à la présentation-livret du Comité avec en son intérieur la carte du territoire du Comité de quartier et sa présentation. Lors du premier Comité de quartier, le trombinoscope des membres figurait sur le flyer. Les membres soulignent qu'ils n'ont pas abordés tous les points, et tous les contenus nécessaires. Il convient donc ce soir de pouvoir partager et valider ces sujets. Le Comité a essentiellement réfléchi sur le design et le texte des supports.

A-L COHEN précise que le service COMMUNICATION de la ville a acté de :

- Conserver les couleurs des Comités de quartier attribuées lors de la phase 1 des Comités de quartier.
- S'appuyer sur la charte graphique créée à l'occasion de l'appel à candidatures et l'installation des nouveaux comités.
- Mettre à disposition du Comité des gabarits.
- Ne pas mettre en intérieur du flyer le trombinoscope des membres dans un souci de lisibilité du document. Il est par contre possible de pouvoir mettre le trombinoscope sur la page du site internet des Comités de quartier, cela nécessite que chacun des membres puisse envoyer une photo d'identité au Pôle Participation Citoyenne -Tiers-lieux citoyens.

Une proposition d'organiser une photo de groupe lors de la prochaine réunion programmée le Mardi 21 juin, émerge autour d'un temps de convivialité permettant ainsi de pouvoir réunir un maximum de membres, et de favoriser l'interconnaissance. Cette photo de groupe sera mise en ligne sur la page du site internet du Comité.

J-J BEYRAT souligne que l'identification des membres au sein du quartier peut passer par la mise en place d'un trombinoscope et d'une photo de groupe sur la page du site Internet. A-L COHEN précise que la liste des membres figure sur la page du Comité de quartier du site Internet et qu'il est possible de pouvoir mettre un trombinoscope.

La proposition d'organiser un apéro-photo est partagée pour éviter la photo actuelle car étant en période COVID lors de la prise, l'ensemble des membres était masqué.

=> A. RACINE propose qu'un DODDLE soit envoyé aux membres pour convenir d'une date pour un apéro-photo. Cette proposition est soumise aux votes et est validée. Il est organisé pour le mardi 21 juin à 19h à la Maison Citoyenne du SEYCHERON.

A-L COHEN invite les membres à diffuser dans leur propre réseau de voisinage leur appartenance au Comité de quartier EST-LE VILLAGE. Elle rappelle également que lors des animations organisées sur le territoire, les membres seront identifiés par un badge, ou tout autre support -T-SHIRT, kakemono, barnum etc.- L. PERIES informe que la commission COMMUNICATION a évoqué de pouvoir mettre dans le hall de la Mairie une boîte permettant aux citoyen·nes de pouvoir entrer en contact avec leur Comité de quartier.

Les habitant.e.s. peuvent questionner leur Comité de quartier via le formulaire de contact de chaque Comité sur le site Internet des Comités. A-L COHEN demande si des membres ont été désigné·e·s comme référents pour gérer la boîte mail, et si les accès ont été fournis. A la connaissance des membres présents, il n'y a pas de membres-référents désignés pour la boîte mail dans la commission COMMUNICATION => *deux membres-référents sont nécessaires pour gérer la boîte mail du Comité. Les codes leurs seront envoyés dès lors qu'ils seront identifiés. Le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-Lieux citoyens- se charge d'accompagner le Comité de quartier pour gérer celle-ci. Cette boîte mail représente la porte d'entrée du Comité de quartier pour les habitant.e.s.*

A-L COHEN questionne les membres, sur leur communication entre eux et leur partage de leurs réflexions en dehors des temps de rencontres organisés en commission ou en grand groupe. Le Comité de quartier passe par la boîte [democriatelocale@mairie-colomiers.fr](mailto:democriatelocale@mairie-colomiers.fr) pour se tenir informé, les échanges se font via cette boîte. Les membres n'ont pas créé de boîte commune à tous les membres -type GMAIL- avec un CLOUD associé. C. PAULY-LIBRA informe que les échanges se font essentiellement par mail car tout le monde ne dispose pas de WhatsApp par ex. S. VAISSIERE confirme que les membres se sont accordés sur le principe de communiquer entre eux via leur adresse mail personnelle. Il informe également que si un des membres souhaite pouvoir être accompagné pour créer une adresse personnelle dédiée au Comité de quartier EST-LE VILLAGE, il pourra les accompagner à la création. S. VAISSIERE demande à ce que le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-lieux citoyens- puisse renvoyer le fichier avec les contacts de tous les membres du Comité à la Commission COMMUNICATION du Comité.

S. VAISSIERE rappelle le mode de fonctionnement, à savoir que les commissions se réunissent et partagent des avancées sur des actions ou des projets. Par la suite, le Comité de quartier se réunit en « grand groupe », chaque commission, sur ce temps, présente ses travaux et les soumet au vote du grand groupe.

### **Validation du texte de présentation du Comité de quartier**

La commission COMMUNICATION a proposé deux textes présentant le Comité de quartier à l'ensemble du groupe. Le choix du texte n'est pas validé, il convient de le valider ce soir. A-L COHEN lit les deux propositions et les soumet au vote :

1. *Parce que chaque idée compte, votre comité de quartier, en tant qu'acteur de la vie locale, intervient auprès de l'équipe municipale. Nous sommes à votre écoute dans l'objectif du bien-vivre ensemble. N'hésitez pas à saisir l'opportunité qui s'offre à vous, soyez acteur de la vie de votre quartier et partagez vos idées, contactez-nous !*

2. *Parce que chaque idée compte, votre Comité de quartier est à votre écoute. Acteur de la vie locale, tant pour vous informer, que pour relayer vos idées, vos préoccupations et porter des projets auprès de l'équipe municipale. Notre objectif est de contribuer au bien-vivre ensemble. Pour que cela se concrétise, n'hésitez pas, exprimez-vous, et soyez acteur de la vie de notre quartier.*

G. SOLA voudrait savoir s'il est possible de voter pour aucun des deux textes proposés. A. RACINE refuse de procéder ainsi car cela contraint l'avancée des prises de décisions du Comité. Pour C. PAULY-LIBRA il conviendrait que les textes puissent être écrits par l'ensemble des membres du Comité de quartier, et non pas soumettre au vote des textes écrits par les seuls membres de la commission COMMUNICATION. Pour elle, le texte de présentation du Comité de quartier doit être en écriture collégiale au grand groupe afin de correspondre au plus près à l'expression de la majorité des membres.

Partant de la difficulté, pour les quelques membres souvent présents, de se réunir régulièrement pour avancer dans les travaux S. VAISSIERE questionne le fonctionnement établi depuis l'installation du Comité. Il voudrait savoir si le Comité en se réunissant en grand groupe et en travaillant en transversalité les thématiques abordées ne serait pas plus efficace pour avancer dans les propositions.

G. SOLA propose de pouvoir intégrer un ancien membre dans chaque commission permettant ainsi à chaque groupe de pouvoir bénéficier d'un retour d'expérience. A. RACINE conteste ce questionnement et ne souhaite pas revenir sur un mode de fonctionnement établi au départ. F. NARCISO relève le constat que le Comité avance pas à pas dans sa dynamique et souhaite pouvoir œuvrer dans l'intérêt général du Comité. Le travail en commission favorise un mode de fonctionnement où les membres de la commission travaillent seuls de leur côté et soumettent au vote du grand groupe sans qu'il y ait véritablement de construction collégiale des projets. Pour S. VAISSIERE, il est important de questionner le fonctionnement établi du Comité ce jour car le constat d'une difficulté à mettre en œuvre des actions pour le Comité est clair. A. RACINE relève que depuis l'installation des Comités 9 mois se sont écoulés sans qu'aucune avancée ne soit actée.

A-L COHEN rappelle que les membres de chaque commission se sont réunis assez peu. De ce fait, cette organisation ne favorise pas la concrétisation d'action, ni la cohésion de groupe. C'est ce qu'il convient aujourd'hui de pouvoir poser et construire. Il est soumis à la réflexion des membres de déterminer si le fonctionnement actuel du Comité permet de mettre en œuvre des propositions, ou bien si un fonctionnement plus structurée avec l'organisation de temps de réunion périodique en grand groupe et en commission, ou en grand groupe seulement, serait plus efficace. Elle rappelle également que le Comité a proposé de pouvoir participer à des actions organisées par différents partenaires -Maison Citoyenne, Ville etc.- et que les échéances se rapprochent sans que ne soit décidé quoi que ce soit au sein du Comité. Pour S. VAISSIERE, il privilégie le fonctionnement en grand groupe régulier, même si le groupe est trop grand il est tout à fait possible durant la réunion de créer des sous-groupes pour travailler un sujet précis. Pour lui, cela favoriserait une sollicitation moins chronophage et des débats permanents sur chaque point abordé. Cette proposition reçoit l'assentiment des membres. Le Comité s'exprime sur le choix d'organiser la réunion mensuelle la 1<sup>ère</sup> semaine de chaque mois.

Le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-lieux citoyens- enverra un lien DODDLE proposant 3 créneaux de réunions -mardi, mercredi, jeudi- toute les premières semaines de chaque mois.  
=> *DODDLE validé à l'unanimité, envoyé en amont de la première semaine du mois suivant pour acter le choix du jour de la réunion du Comité.*

A-L COHEN propose de pouvoir revenir sur le vote du texte de présentation.

**Résultats du vote :** Texte 1 : 4 ; Texte 2 : 3 ; Abstention : 7

A-L COHEN interroge les abstentionnistes pour savoir s'ils souhaitent rajouter des mots, des expressions dans le texte retenu. Le texte 1 est validé, et n'est pas amendé.

### **Validation du slogan**

Deux slogans sont proposés :

1. J'y vis, j'agis ! N'hésitez plus, prenez la parole !
2. Mon quartier, j'y vis, j'agis. N'hésitez plus, prenez la parole.

**Résultats du vote :** le slogan 2 est validé

### **Le kakemono**

La commission COMMUNICATION propose un nouveau visuel pour le kakemono. Le service COMMUNICATION de la Ville a acté une unité dans les visuels des kakemonos déclinés selon la nouvelle charte graphique. Il pourra éventuellement être ajouté le slogan validé par le Comité.

## **3. Les événements du Comité de quartier**

### **Brigades Vertes**

A. RACINE rappelle la proposition d'organiser des Brigades vertes dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juin au Parc Duroch. Compte-tenu du délai très court, les membres s'accordent à dire qu'il convient de repousser la date de cette brigade verte. A-L COHEN invite les membres à s'appuyer sur des structures comme la Maison Citoyenne ou le Terminus des Prétentieux pour construire cet évènement. S. VAISSIERE explique que la Comité a choisi de mettre en œuvre cet évènement car la thématique mobilise du public sur la commune, le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-lieux citoyens- dispose de tout le matériel, et potentiellement ce type d'action est rapide à mettre en place.

Les secteurs du territoire déjà identifiés par les membres sont : le Parc Seycheron, la Bascule, le Collège, potentiellement partout. J-J BEYRAT pose la question de l'éducatif, il relève l'intérêt d'une brigade verte mais selon lui il est important de pouvoir également proposer des temps pédagogiques afin de sensibiliser le public.

Le principe d'organiser une brigade verte, dès la rentrée, est validé, avec des actions pédagogiques menées lors de la manifestation. F. NARCISO informe que le lien est à construire avec les établissements scolaires, les structures éducatives, pour sensibiliser les enfants et les jeunes à cette thématique.

### **La Fête de la Musique**

Le Comité de quartier propose d'être présent sur la Fête de la musique en lien avec l'association de commerçants « C'mon village ». C. PAULY-LIBRA informe que cette manifestation n'aura pas lieu, que l'association « C'mon village » ne portera aucune action.

La Ville propose avec le Conservatoire une soirée pour la Fête de la Musique. A-L COHEN questionne les membres sur leur présence à la Fête de la Musique, et la participation du Comité sur cet évènement C. PAULY-LIBRA informe que le Comité de quartier dans sa première phase a participé avec l'association « C'mon village ». Les membres ont participé au choix du groupe, et à aider pour installer et désinstaller le matériel.

S. VAISSIERE rajoute que la participation du Comité en collaboration avec un évènement existant allège la mobilisation des membres, surtout que la Comité est nouvellement installé et n'a donc pas les habitudes pour organiser des événements.

### **La Fête Citoyenne de la Maison Citoyenne du SEYCHERON**

Le Comité de quartier peut tout à fait s'associer à la Fête Citoyenne. Ces manifestations mobilisent du public et permettent aux membres d'aller vers les habitant.e.s.

A-L COHEN propose aux membres d'établir des :

- Badges nominatifs pour chaque membre
- Cartes de visite du Comité
- L'installation d'une boîte pour recueillir des avis,

Les membres souhaiteraient connaître ce qu'est la Fête Citoyenne de la Maison Citoyenne.

S. VAISSIERE informe de la thématique de l'année : « Autour du monde ».

Les habitant-e-s usagers de la Maison Citoyenne participent pleinement à l'organisation de la Fête Citoyenne. Une Fête Citoyenne rencontre beaucoup de public et permettra au Comité de quartier d'avoir une bonne visibilité, de pouvoir aller à la rencontre des habitant.e.s.

L'objectif à terme, est que le Comité de quartier participe également à l'organisation de la prochaine Fête Citoyenne. Pour S-VAISSIERE il est important de recueillir les attentes, les avis des habitant.e.s.

Il est acté que :

- Le Comité de quartier aura un stand à la Fête Citoyenne du Seycheron avec kakemono
- Les membres auront des badges, des cartes.
- G. SOLA fabrique une urne pour recueillir les avis des habitant.e.s.

A-L COHEN et les membres conviennent de clôturer la réunion.

**Fin de réunion 21h15**

---